

SOUS PREFECTURE DE CAMBRAI
ARRIVEE LE
- 3 JUIL. 2018

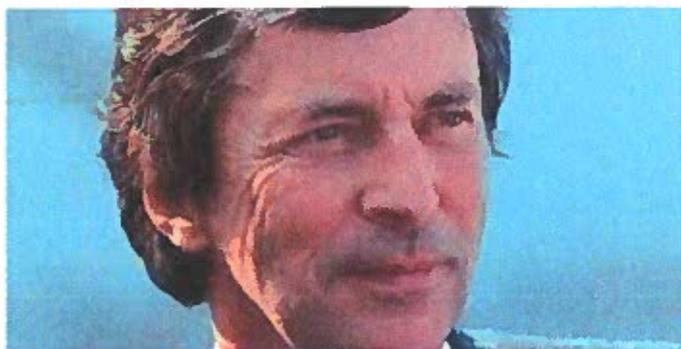


2017

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES

 communauté
d'agglomération
de Cambrai

TRANSMIS
Le 03 JUIL. 2018
à la Sous-Préfecture



Madame, Monsieur,

Notre communauté d'agglomération compte depuis le premier janvier 2017 près de 85000 habitants dans nos 55 communes.

Cette communauté plus vaste nous oblige comme nous l'avons toujours fait à améliorer la gestion de notre collectivité. Dans cet esprit nous avons intensifié la mutualisation des services avec comme mots d'ordre la qualité et l'efficacité du service rendu aux habitants de la communauté.

La vocation première de la Communauté d'agglomération est le développement économique, notre territoire doit investir pour la formation, l'innovation et les infrastructures pour continuer à attirer les investisseurs et les porteurs de projets innovants.

2017 a vu la poursuite et la concrétisation de projets sur notre territoire :

- Le début des travaux du plus grand parc photovoltaïque des Hauts de France.
- La poursuite du dossier de la reconversion l'ancienne BA 103 autour du Projet E-Valley.
- Les travaux du laboratoire culturel qui apportera une nouvelle manière d'accès notamment à la culture scientifique aux habitants de la communauté.
- Le début d'activité industrielle de la société INNOVA FEED, entreprise novatrice dans la filière agroalimentaire.

La communauté d'agglomération doit continuer à être terre d'accueil de tous les porteurs de projets innovants, tel est le sens de l'action des élus au quotidien.

Très bonne lecture à toutes et à tous.

François-Xavier VILLAIN

Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai

**LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DE CAMBRAI**



Un territoire, 55 communes, 82 183 habitants (INSEE)



Monsieur François-Xavier VILLAIN
Président de la Communauté d'Agglomération de Cambrai
Député du Nord – Maire de Cambrai



Monsieur Jean-Pierre COUVENT
1^{er} Vice Président
En charge de l'administration
générale, CPER, PO



Monsieur Jacques LEGENDRE
2^{ème} Vice-Président
En charge des équipements culturels



Monsieur Serge FOVEZ
3^{ème} Vice-Président
En charge des finances, des transferts
de charges et de la mutualisation
des services



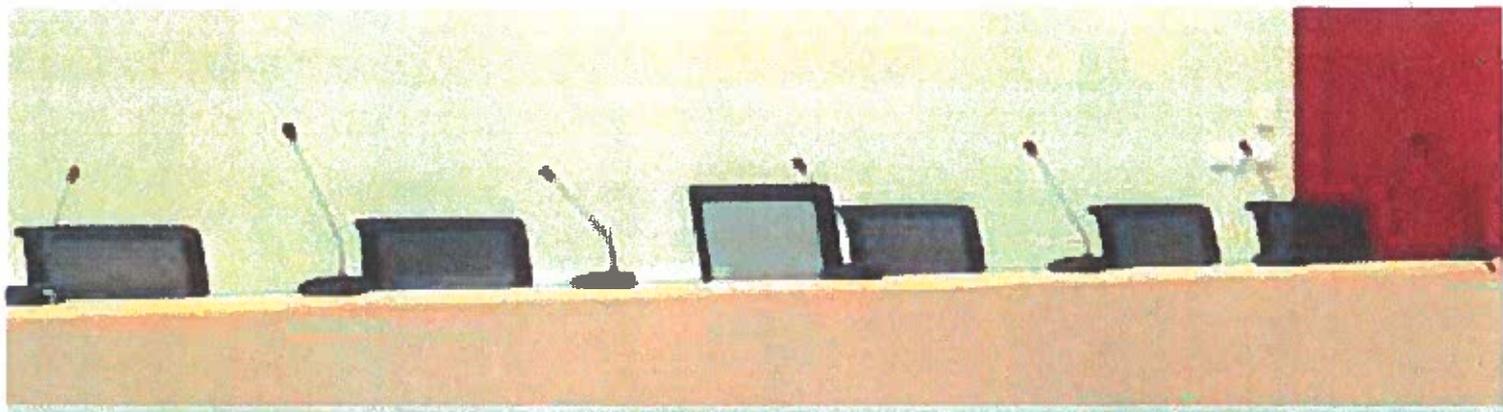
Monsieur Sylvain TRANOY
4^{ème} Vice-Président
En charge de l'enseignement
supérieur et du logement



Madame Maryvonne RINGEVAL
5^{ème} Vice-Président
En charge du développement rural
de la mise en œuvre du programme
européen Leader et du suivi du dossier
Canal Seine Nord Europe – Plateforme
Cambrai-Marquion dans sa dimension
foncière



Monsieur Jean-Pascal LEROUGE
6^{ème} Vice-Président
En charge de l'environnement,
du tourisme et de la transition
énergétique



Monsieur Michel LIENARD
7^{ème} Vice-Président,
En charge du développement,
de l'action économique, du SRDE, du
pôle d'excellence Agro Alimentaire
Arras-Cambrai, de l'aménagement
l'entretien et la gestion des parcs d'activités



Madame Monique BOUQUIGNAUD
8^{ème} Vice-Président,
En charge du maintien et de la
promotion du commerce et de
l'artisanat



Monsieur Didier DRIEUX
9^{ème} Vice-Président
En charge du suivi des
dispositifs contractuels
de développement urbains
du développement local, de
l'insertion sociale, de la
politique de la Ville.



Monsieur Yves COUPE
10^{ème} Vice-Président,
En charge de l'organisation des
Transports urbains, de leur
accessibilité par les personnes
à mobilité réduite et du pôle
d'échanges multimodaux de Cambrai



Monsieur Daniel POTEAU
11^{ème} Vice-Président
En charge du dispositif d'insertion
par l'activité aux brigades de
fleurissement



Monsieur Marc DERASSE
12^{ème} Vice-Président
En charge des T.I.C., du réseau
villes et villages numériques
du développement de la vie
communautaire



Monsieur Philippe LOYEZ
13^{ème} Vice-Président
En charge des questions
hydrauliques, de la
solidarité internationale, de la
trame verte et bleue



Monsieur Jean-Marie DEVILLERS
14^{ème} Vice-Président
En charge de l'élimination et de
la valorisation des déchets ménagers
et déchets assimilés



Monsieur Jacques DENOYELLE
15^{ème} Vice-Président
En charge des travaux dont la
maîtrise d'ouvrage est assurée
par la CAC.

COMPETENCES OBLIGATOIRES

1- Développement économique

- 1-1 Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT,
- 1-2 Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire et aéroportuaire,
- 1-3 Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire,
- 1-4 Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.

2 - Aménagement de l'espace communautaire

- 2-1 Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur
- 2-2 Création et réalisation de Zones d'aménagement concerté d'intérêt communautaire
 - Sont d'intérêt communautaire : les zones d'aménagement concerté (Z.A.C.) à vocation économique
 - Les Z.A.C. d'habitation demeurent de compétence communale.
- 2-3 Organisation de la mobilité au sens du titre III du livre II de la première partie du code des transports, sous réserve de l'article L. 3421-2 du même code

3 - Equilibre social de l'habitat

- 3-1 Programme local de l'habitat (P.L.H.).
- 3-2 Politique du logement d'intérêt communautaire :
 - la délégation de gestion des aides à la pierre,
 - les dispositifs d'information sur le logement et l'accompagnement des publics en difficulté pour trouver un logement,
 - l'accueil de gens du voyage, tel que prévu dans le cahier des charges de réalisation du P.L.H.
 - l'élaboration d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) en faveur du logement
 - la mise en place d'un observatoire de l'habitat,
- 3-3 Actions et aides financières en faveur du logement social d'intérêt communautaire,
- 3-4 Actions, par des opérations d'intérêt communautaire en faveur du logement des personnes défavorisées :
 - L'ensemble des actions en faveur du logement social et des personnes défavorisées est d'intérêt communautaire.
 - La mise en œuvre de cette compétence sera précisée par un règlement d'exécution prévoyant notamment :
 - que la programmation, l'ingénierie et le diagnostic des actions à conduire en matière de logement social, notamment au travers des prescriptions du P.L.H., relèveront intégralement de la communauté d'agglomération,

- que la mise en œuvre opérationnelle de ces opérations sera de compétence communale,
- que la réalisation de toute opération en matière de logement social sera soumise à l'accord de la commune d'implantation,
- la possibilité d'une intervention de la communauté d'agglomération, modulée en fonction de la cohérence des actions envisagées avec les priorités et orientations définies au niveau communautaire.

3-5 Réserves foncières pour la mise en œuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat.

3-6 Amélioration du parc immobilier bâti d'intérêt communautaire

Les opérations programmées de réhabilitation du logement privé (OPAH par exemple) sont d'intérêt communautaire.

4 -Politique de la ville dans la communauté

4-1 Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville

4-2 Animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que des dispositifs locaux de prévention de la délinquance.

4-3 Programme d'actions définis dans le contrat de ville

5 – En matière d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil

6 – Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

COMPETENCES OPTIONNELLES

1 - Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire ; création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire

1-1 Création ou aménagement et entretien de voiries d'intérêt communautaire :

- le contournement de Cambrai,
- le rond-point de Neuville St Rémy,
- le pôle d'échange de la gare routière de Cambrai,
- les voiries d'accès aux zones d'activités et aux équipements communautaires et les ouvrages rendus nécessaires pour des raisons de sécurité par la réalisation de ces voiries.

1-2 Création ou aménagement et gestion de parcs de stationnement d'intérêt communautaire :

- les parcs de stationnement mis en œuvre dans le cadre de la politique de développement des transports urbains de la communauté d'agglomération

2 - Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie

- Lutte contre la pollution de l'air ;
- Lutte contre les nuisances sonores ;
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

3- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire

- Le conservatoire de musique et la médiathèque situés sur le territoire de la ville de Cambrai sont reconnus d'intérêt communautaire.
- Création et gestion directe ou déléguée d'un golf,
- Médiathèque d'agglomération de Cambrai : promotion, mise en réseau numérique et accompagnement des actions liées à la lecture publique, à la culture scientifique, technique et industrielle, et au patrimoine écrit.

4- Action sociale d'intérêt communautaire

- Les actions suivantes sont d'intérêt communautaire dès lors qu'elles concernent l'ensemble des communes de la communauté :

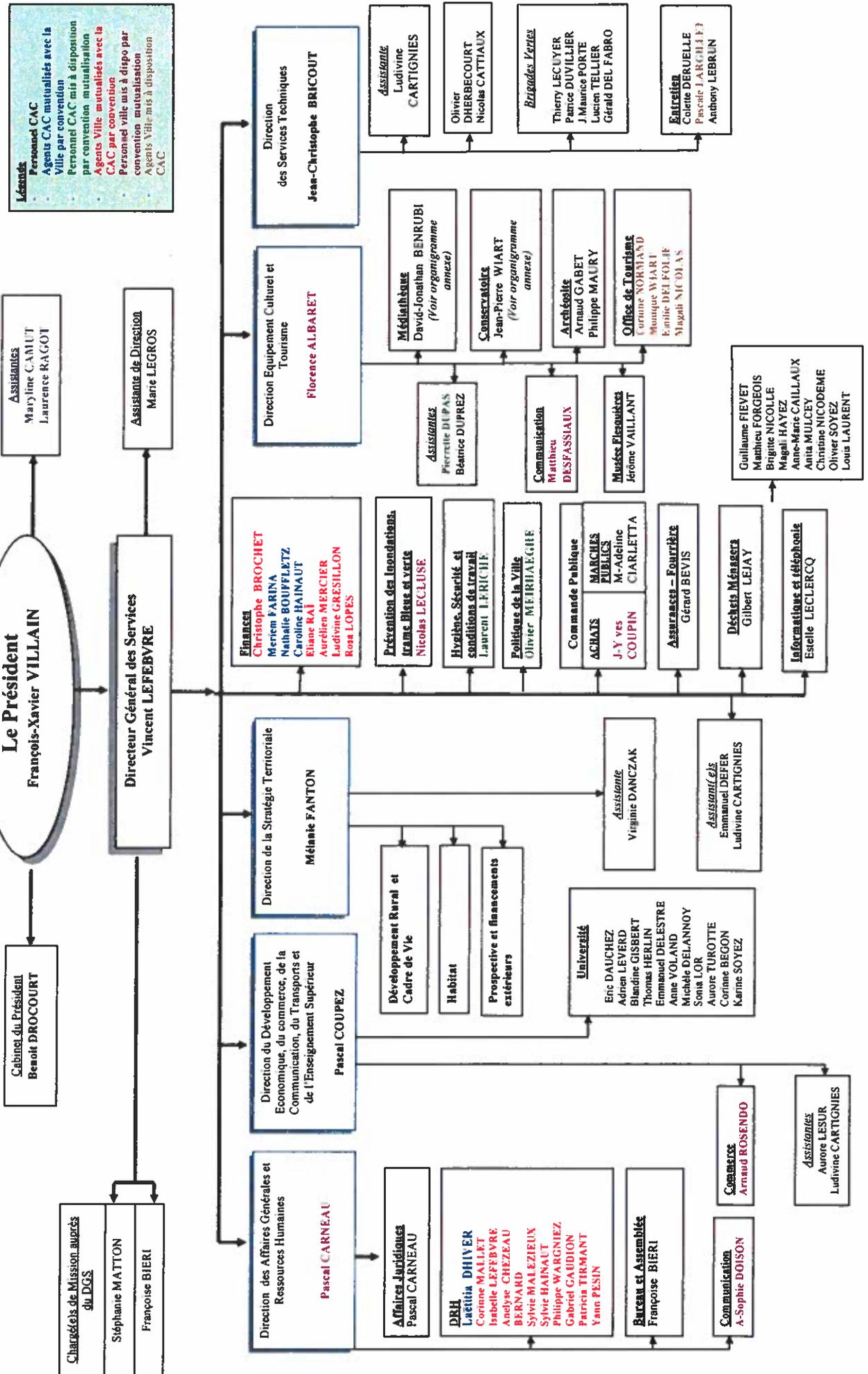
les actions visant à assurer le suivi et l'insertion des personnes en difficulté : en partenariat avec la maison de l'emploi, le PLIE et la mission locale.

COMPETENCES SUPPLEMENTAIRES

- Service d'incendie et de secours ;
- Accompagnement des actions de l'Etat pour le développement de l'enseignement supérieur ;
- Piscines de Cambrai : participation financière de la communauté d'agglomération sur le prix d'entrée aux piscines de Cambrai pour les habitants de la communauté y compris les scolaires ;
- Les technologies de l'information et de la communication :
 - accompagnement des aménagements pour l'amélioration des débits sur le territoire de la communauté (en particulier le très haut débit) réseaux et services locaux de communications électroniques ;
- gestion des fourrières automobiles,
- gestion des fourrières animales,
- Elaboration et mise en œuvre de la politique locale du tourisme et des programmes locaux de développement touristique (Archéosite, Musée du Tank de Fiesquières, Maison Blériot, Maison de la Chaise)
- Accompagnement du développement des filières : culture et patrimoine, nature, fluvial et mémoire de la Grande Guerre,
- Valorisation du patrimoine naturel, culturel et touristique de la vallée du Haut-Escaut,
- Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de l'Escaut,
- Accompagnement des initiatives et actions visant à la mise en place d'une trame verte et de trame bleue sur le territoire de la communauté
- Actions concourant à la diversification des sources d'énergie telles que notamment les actions favorisant la promotion des énergies renouvelables et l'implantation des éoliennes,
- Réalisation des études spécifiques aux plans locaux d'urbanisme (PLU) et des documents d'urbanisme sur le territoire communautaire en partenariat avec les communes membres de la communauté,
- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
 - Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
 - Entretien et aménagement des cours d'eau, canaux, lacs, plans d'eau y compris les accès à ces cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau,
 - Défense contre les inondations et contre la mer,
 - Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines

ORGANIGRAMMES

ORGANIGRAMME DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

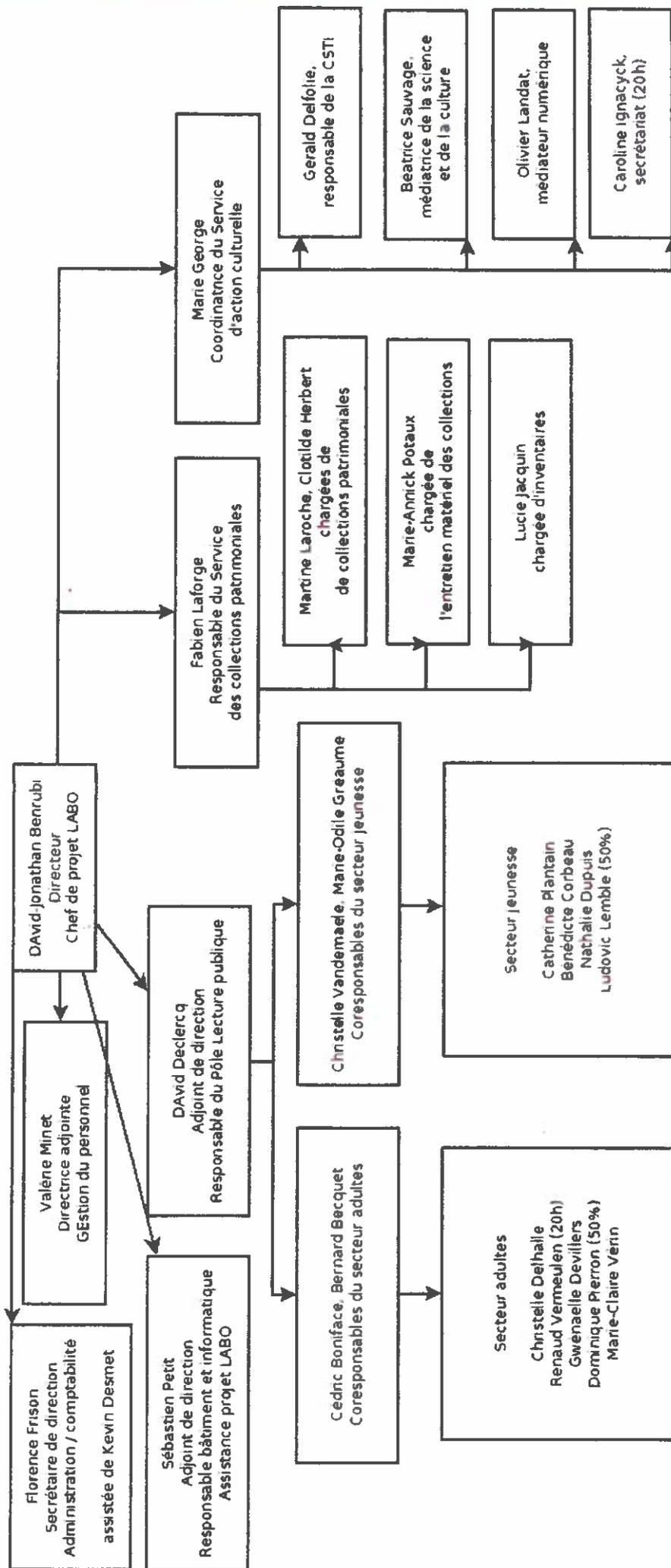


DIRECTEUR Jean-Pierre WIART

Conseillère aux études
Rebecca STORM

THEATRE		MUSIQUE CLASSIQUE					MUSIQUES ACTUELLES	PRATIQUES COLLECTIVES	
Chef de département « Culture Musicale » Louis-Juan TILLET	Jean-Pierre WIART « Direction d'Orchestre » Louis-Juan TILLET « Écriture / Composition » Frédéric BODDARD « Analyse Musicale » Rebecca STORM « Formation Musicale » Rachael BELY « Formation Musicale » Mélissa BOURLET « Formation Musicale »	Chef de département « Harpe » Benoit VAN MULLLEM	Chef de département « Claviers » Eric BRISSE	Chef de département « La Voix » Annel BONNET	Chef de département « Percussion » Cyrille GABET	Coordonnateur « Musiques Actuelles » Ayméric SILVERT	Chiefs de département « Pratiques Collectives » Thibaut WAXIN		
	Administration Isabelle GARRE-LEGRAND	Christine SEMIN Subdirecteur pédagogique	Frédéric VERDUX compabilité, gestion parc instrumental, régisseur, programmation	Patricia COURROY Accueil	Danielle MONNIEZ Accueil				
Chiefs de département « Diction / Art Dramatiques » Isabelle GARRE-LEGRAND		Isabelle MARCHAND-DEJEU « Flûte » Isabelle MOUY « Harpche / Cor Anglais » Marie MAGNIER CAPLIER « Clarinète » Benoit VANMULLES « Saxophone » Jean-Pierre WIART « Basson »	Eric BRISSE « Cor » Denis HU « Trompette » Lauron DELUJAGE « Trompette » François BOGART « Trombone » Tanguy GNERMIN « Tuba »	Annel BONNET « Piano » Marm DORRESGOD « Piano » Pauline KILBER « Piano » Agata RAJKA « Piano & Accompagnement » Gallina BEMAKOVA « Accompagnatrices » Jean-Michel BACHELET « Orgue »	Cyrille GABET « Percussion »	Chiefs de département « Expression Vocal » Aurélia LEGAY	Aurélia LEGAY « Chant Art Lyrique » Thibaut WAXIN « Chorale »	Beaot POI « Guitare amplifiée » Ayméric SILVERT « Guitare Amplifiée » Eric BRICOUT « Guitare Basse » Cyrille GABET « Batterie » Anne WELTI « Chanson » Frédéric BASILE « Synthésiseur »	Orchestre symphonique « Harmonie de Cambrai » Ferdinand DUBUSSY « Chœur Mixte, Ateliers Vocaux, Maîtrise CHAM » Thibaut WAXIN « Musique de Chambre » Thibaut WAXIN « Ateliers cordes, 1er Cycle » « L'ensemble instrumental » Cécile 2 ^{ème} Cycle Emilie TISON « Musique de Chambre et Ateliers vents 1 ^{er} Cycle » Guy SOUCHIERES « Ateliers Guitares 1 ^{ère} Cycle » Tanguy GNERMIN « Ensemble instrumental » Vents 2 ^{ème} Cycle Erik BRISSE

Organigramme Médiathèque d'Agglomération de Cambrai



**FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES RURALES MEMBRES
VERSES POUR L'ANNEE 2017**

Communes	Projets	Montant HT du projet	Montant du fonds de concours perçu
Aubenchoul-au-Bac	Aménagement de l'allée du château et de la rue nationale	21 040,60 €	8 400,00 €
Bantouzelle	Création de bordures et caniveaux rue Bon	27 140,00 €	9 506,00 €
Blécourt	Aménagement ilot central du village	462 317,00 €	50 000,00 €
Cauroir	Aménagement d'un plateau multisports	75 133,00 €	25 00,00 €
Haynecourt	Rénovation de l'ancienne école et de l'ancien presbytère	116 049,38 €	50 000,00 €
Marcoing	Réfection des toitures des écoles élémentaires	156 835,00 €	50 000,00 €
Moeuvres	Réfection de chaussée et de trottoirs, rue de l'église et annexe de la Grand Rue	140 970,00 €	10 000,00 €
Naves	Aménagement de la rue de Cagnoncles	121 950,50 €	30 200,00 €
Niergnies	Réfection de chaussée et trottoirs "chemin derrière les haies"	83 633,05 €	29 500,00 €
Rieux-en-Cambrésis	Création d'un plateau surélevé, carrefour de la RD118, rues Camier et de la Poste	280 000,00 €	25 000,00 €
Sancourt	Réfection des sanitaires de l'école et de la mairie (avenant)	26 277,50 €	2 000,00 €
Villers-en-Cauchies	Assainissement de la rue de Verdun	664 124,00 €	50 000,00 €
Villers-Plouich	Aménagements de l'espace multifonctions	52 308,01 €	25 000,00 €
Thun L'Evêque	Extension du complexe multisports	450 000,00 €	50 000,00 €

INVESTISSEMENTS 2017

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

INVESTISSEMENT 2017 : 1.194.259,90 € T.T.C.

SUBVENTIONS 2017 : 161.328,44 €

INTERVENTION ECONOMIQUE (BUDGET ANNEXE)

INVESTISSEMENT 2017 : 3.478.796,15 € H.T.

DEVELOPPEMENT DE L'ENSEIGNEMENT

INVESTISSEMENT 2017 : 257.955,49 € T.T.C.

SUBVENTIONS 2017 : 35.197,95 €

EQUIPEMENTS CULTURELS

INVESTISSEMENT 2017 : 5.450.064,65 € T.T.C.

SUBVENTIONS 2017 : 4.211.811,35 €

TRANSPORTS

INVESTISSEMENT 2017 : 3.541,25 € T.T.C.

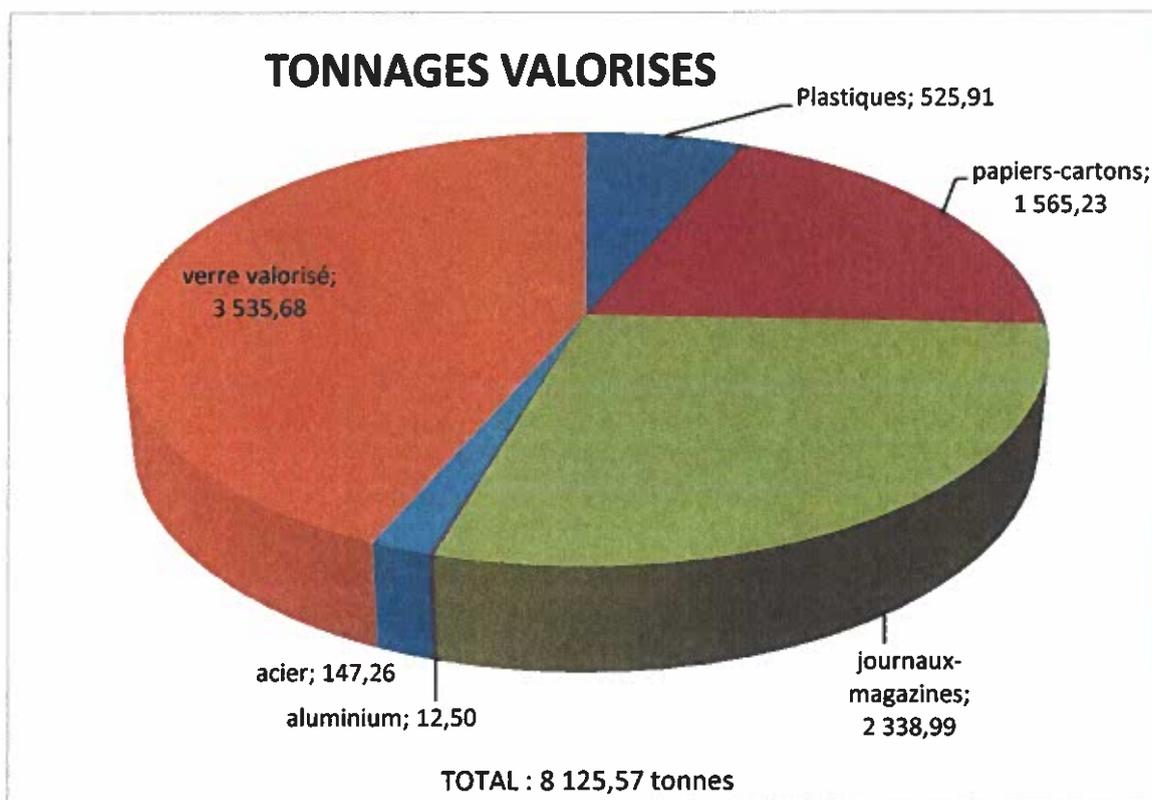
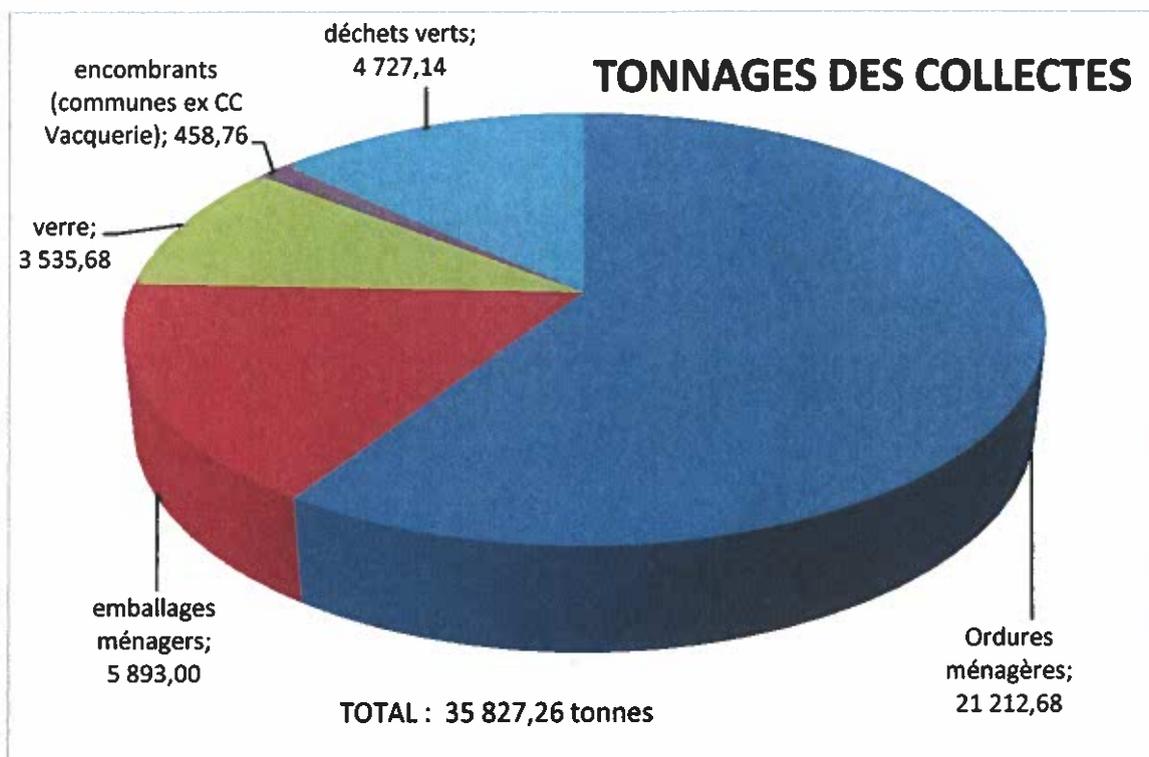
ENVIRONNEMENT

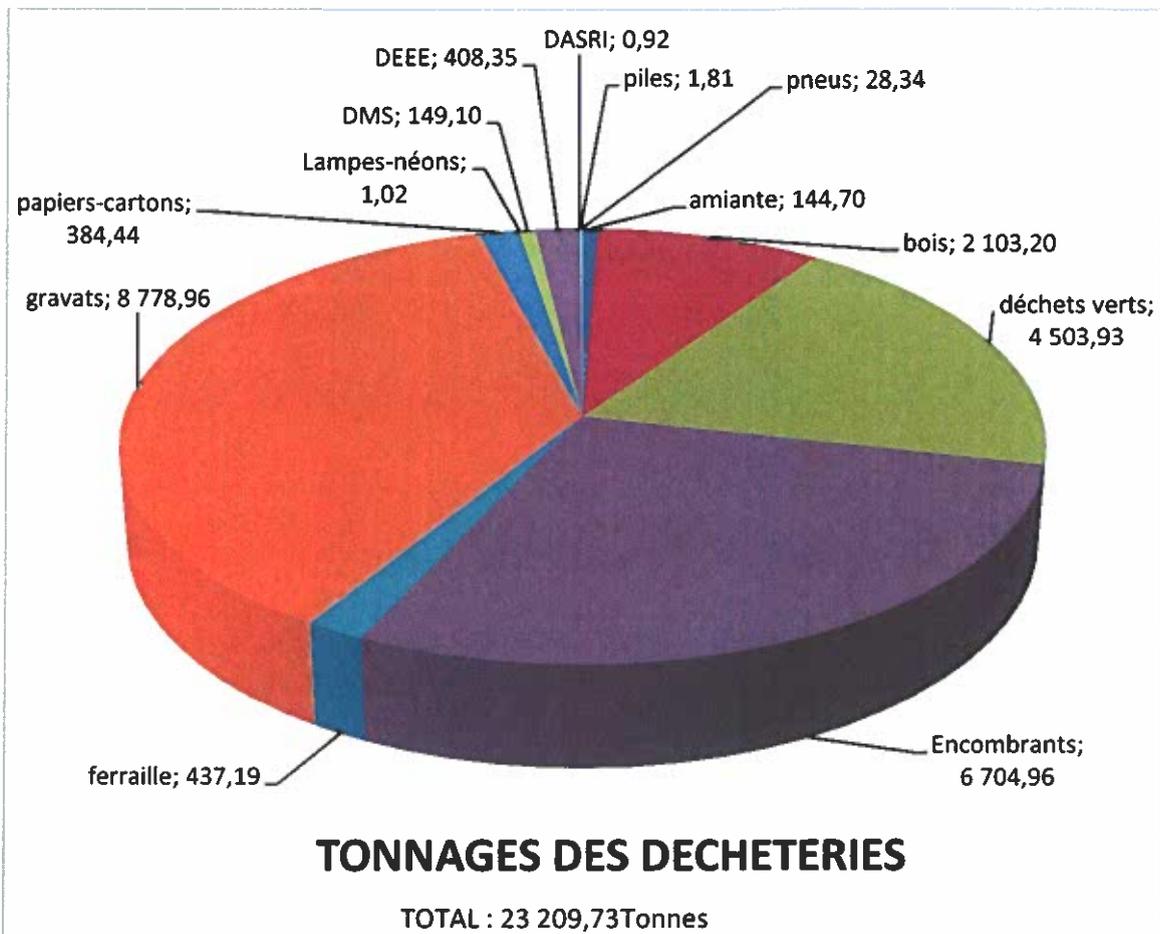
INVESTISSEMENT 2017 : 18.549,60 € T.T.C.

SERVICES GENERAUX

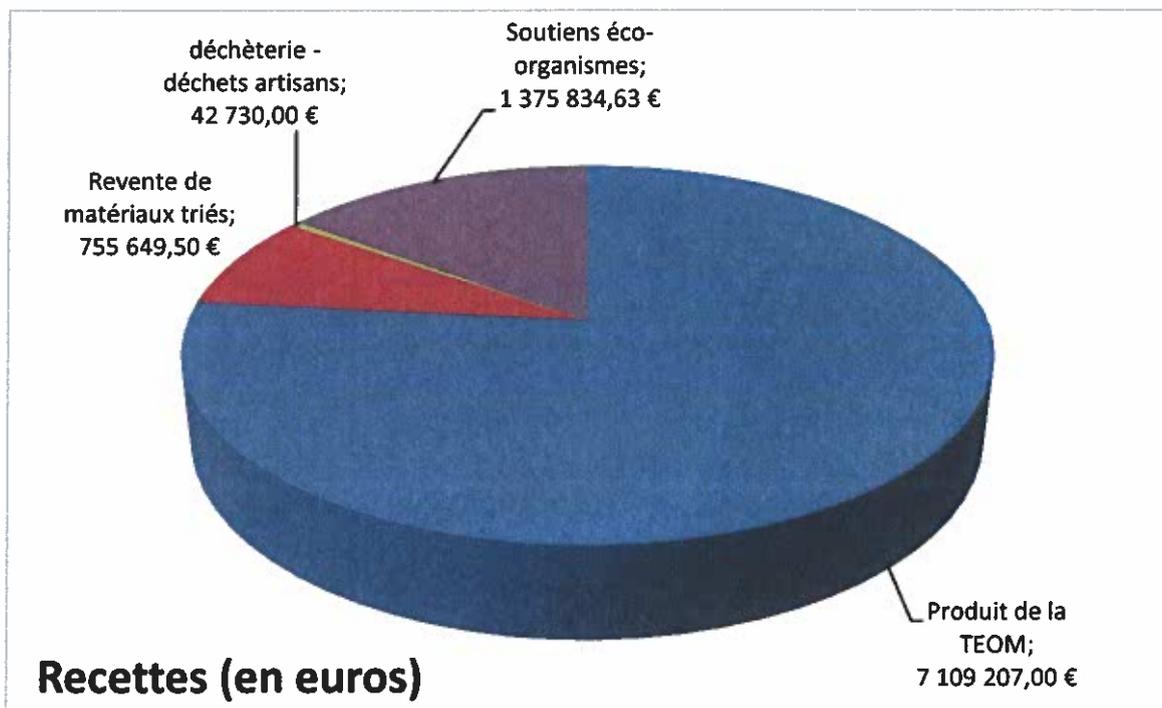
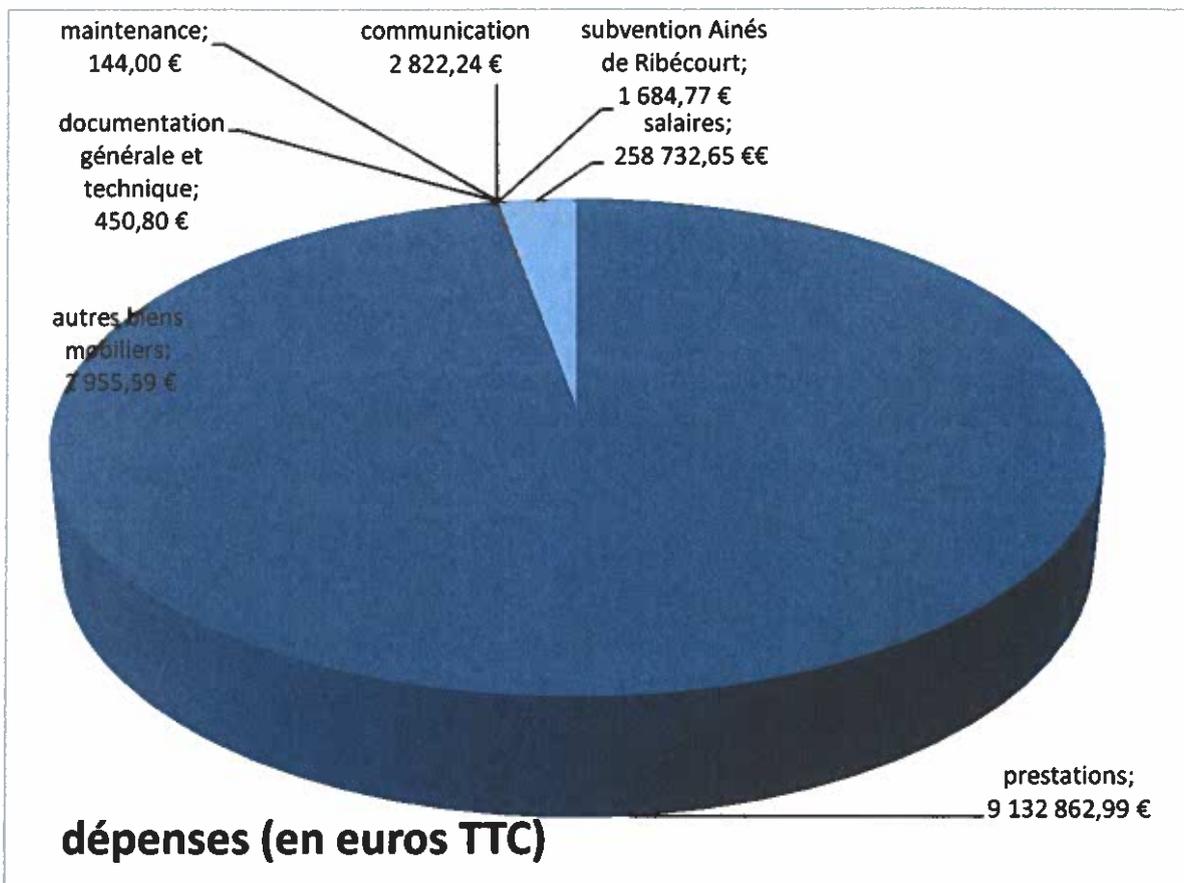
INVESTISSEMENT 2017 : 78.592,47 € T.T.C.

LES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES





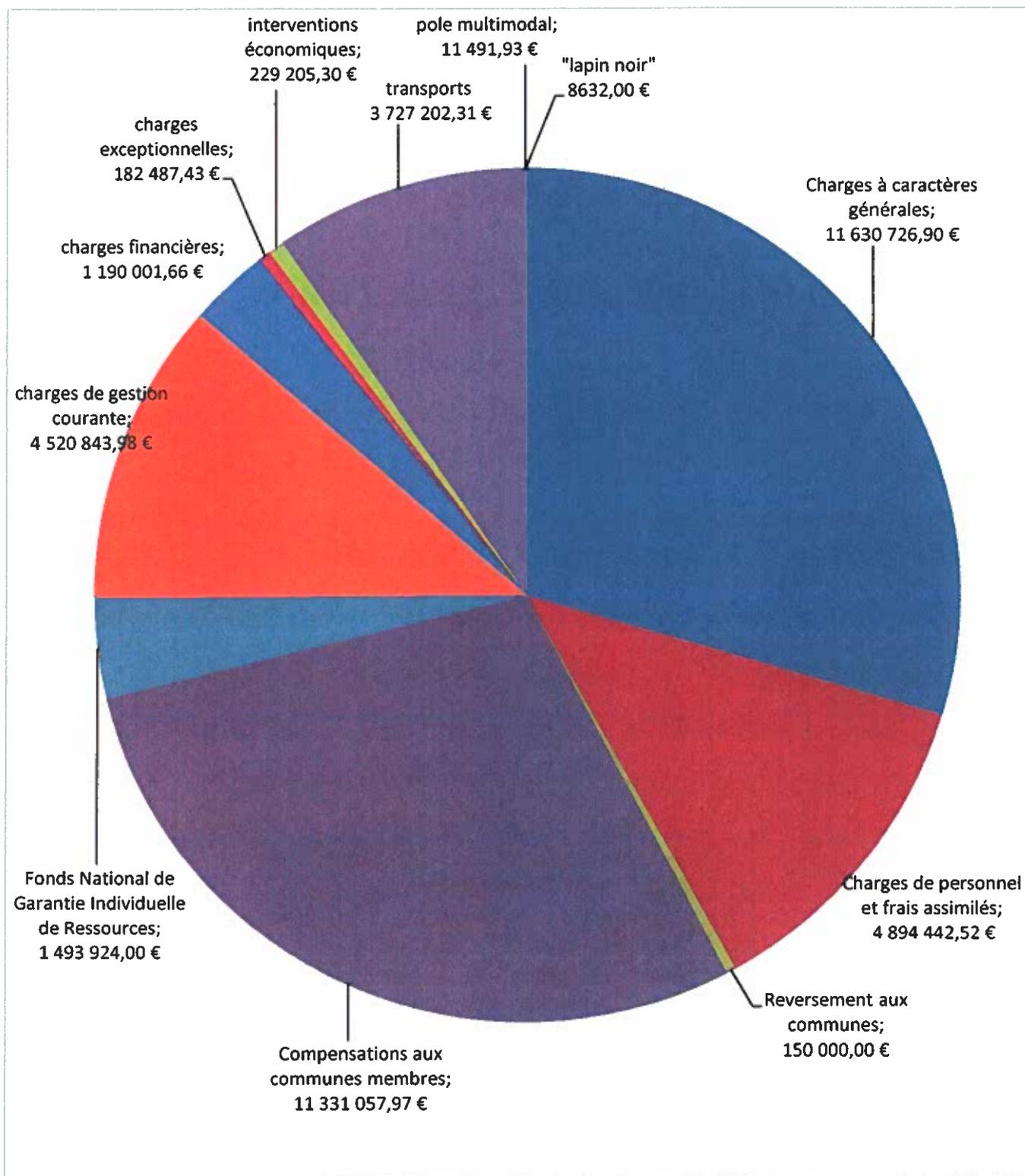
BUDGET FONCTIONNEMENT DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES



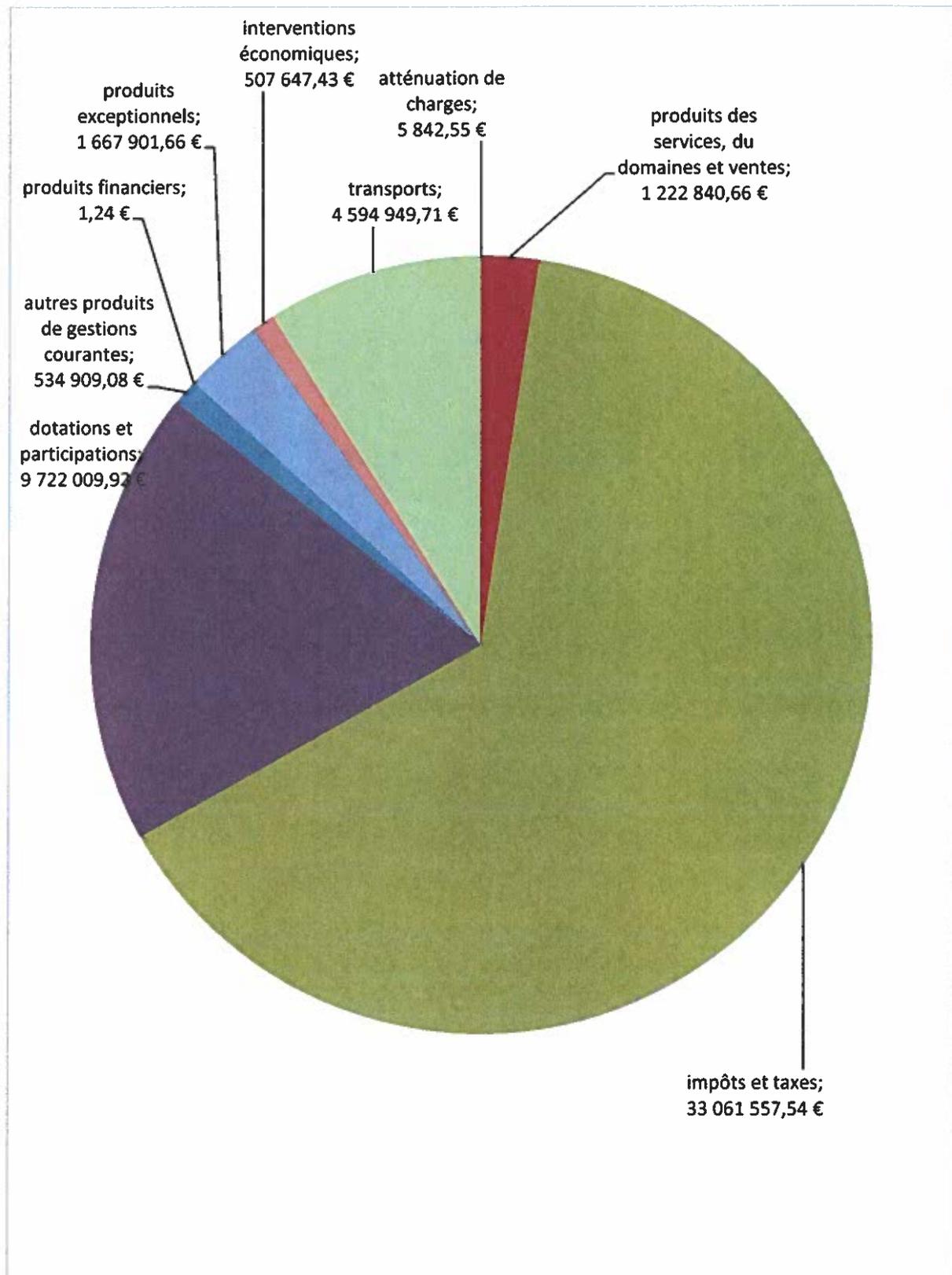
LES FINANCES

EXECUTION DU BUDGET 2017 CONSOLIDE

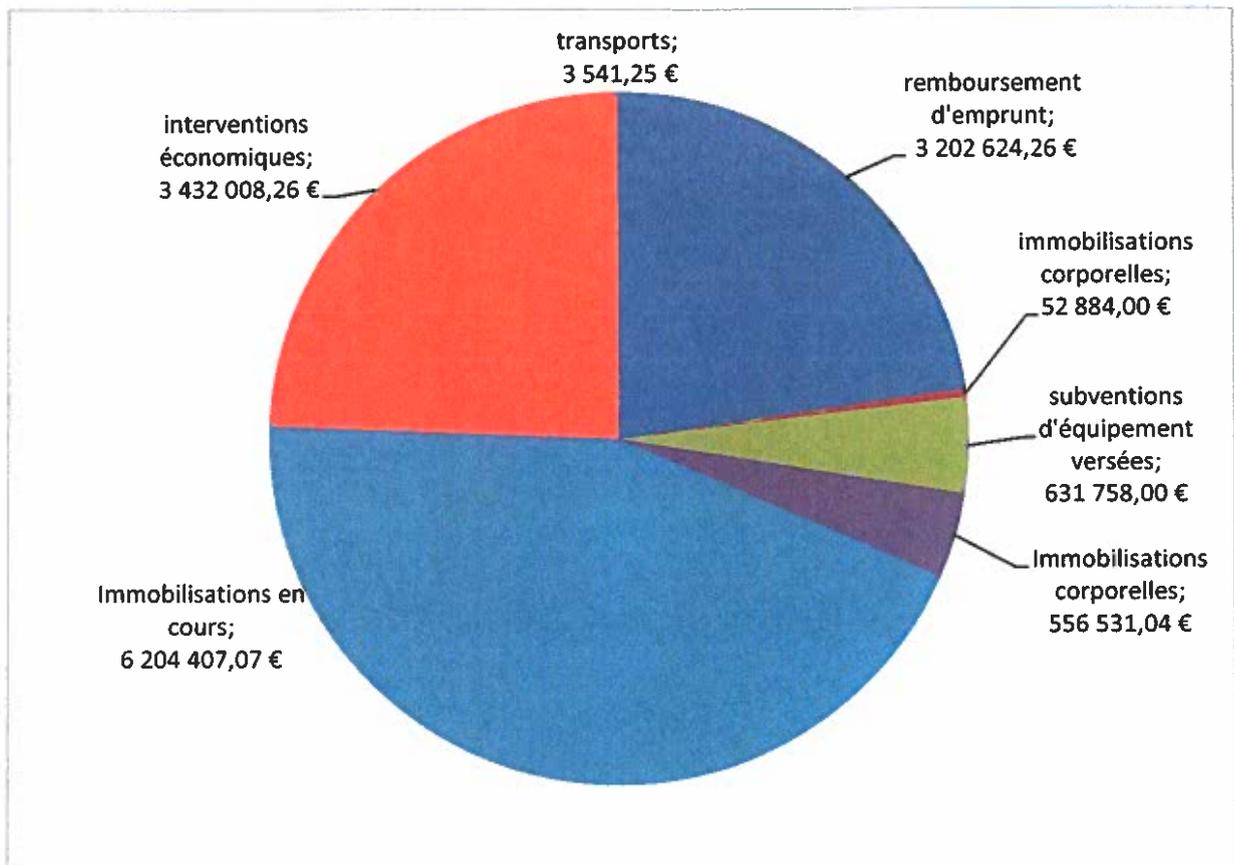
Dépenses réelles de fonctionnement



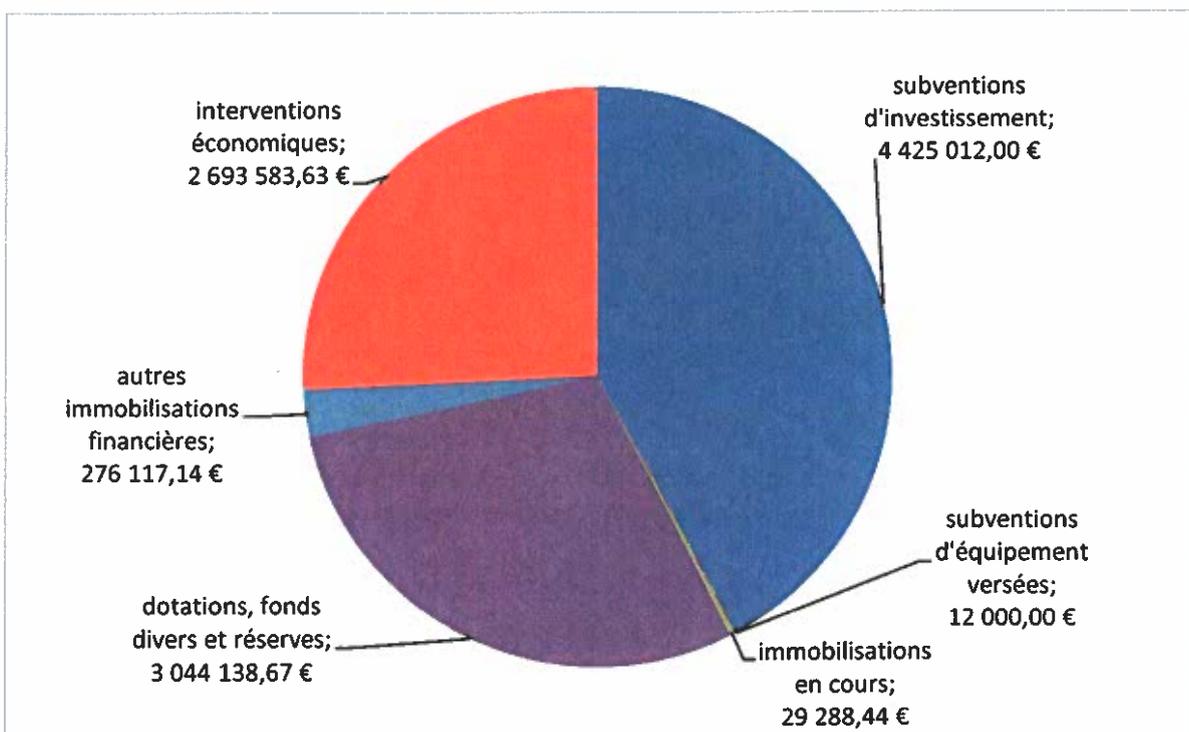
Recettes réelles de fonctionnement



Dépenses réelles d'investissement



Recettes réelles d'investissement



RESULTATS BUDGETAIRES 2017 CONSOLIDES

		RESULTATS 2017	RESULTATS ANTERIEURS	RESULTATS TOTAL HORS RAR
FONCTIONNEMENT	DEFICIT			
	EXCEDENT	7 729 682,40	3 525 044,55	11 254 726,95
INVESTISSEMENT	DEFICIT		564 718,60	
	EXCEDENT	616 272,50		51 553,90

Communauté d'Agglomération de Cambrai
14, Rue neuve – BP 375
59407 Cedex
Tél. : 03 27 72 40 00 – Fax : 03 27 72 40 01
www.agglo-cambrai.fr